

# L'Ordre du Canada

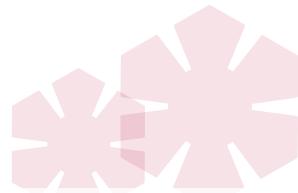
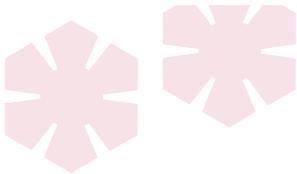
Ils désirent une patrie meilleure



Comment soumettre une candidature



© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le Bureau du secrétaire du gouverneur général (2025).



## Qui vous inspire?

Vous connaissez quelqu'un qui a eu une grande influence dans votre communauté ou au pays? Un modèle dont les réalisations dépassent largement toutes les autres? Ou une personne dont l'inlassable dévouement a permis de repousser les limites dans son champ d'expertise, à l'échelle nationale ou internationale?

Qu'ils oeuvrent au niveau local ou qu'ils soient des personnalités nationales ou internationales, tous les Canadiens peuvent être nommés à l'Ordre du Canada – l'une des plus hautes distinctions au pays.

Si vous connaissez quelqu'un qui vous inspire, soumettez sa candidature au [www.gg.ca/candidature](http://www.gg.ca/candidature).



*L'Ordre du Canada me rappelle que je représente  
mon pays en tout temps quand je suis à l'étranger.*

**Christopher Plummer, C.C.**  
Acteur



## **Ils désirent une patrie meilleure**

L'Ordre du Canada est la pierre angulaire du Régime canadien de distinctions honorifiques. Présentée par le gouverneur général du Canada, cette reconnaissance souligne des réalisations exceptionnelles, le dévouement d'une personne envers la communauté ou une contribution à la nation.

Depuis la création de l'Ordre en 1967 – année marquant le centenaire du Canada – plus de 6 000 personnes méritantes en ont été investies, soit des artistes, des scientifiques, des enseignants, des entrepreneurs, des bénévoles, des athlètes, des professionnels des soins de santé, des innovateurs et des chefs d'entreprise. Leurs contributions sont diverses, mais toutes ont permis d'enrichir la vie d'autrui et reflètent la devise de l'Ordre : DESIDERANTES MELIOREM PATRIAM (« Ils désirent une patrie meilleure »).

Les réalisations durables peuvent être reconnues à trois niveaux :

### **Compagnon**

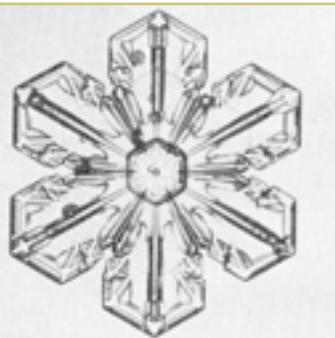
En reconnaissance de réalisations exceptionnelles et du mérite au plus haut degré, notamment pour des services rendus au Canada ou à l'ensemble de l'humanité.

### **Officier**

En reconnaissance d'un acte ou d'un mérite remarquables, notamment pour des services rendus à une province ou au pays.

### **Membre**

En reconnaissance de services distingués rendus à une collectivité ou à une région particulières, ou à un groupe particulier, ou encore dans un domaine d'activité donné.



L'insigne bien connu en forme de flocon de neige, qui représente l'Ordre du Canada, a été conçu en 1967 à partir de procédés photographiques microscopiques novateurs. Ce diagramme, de l'ouvrage d'Ukichiro Nakaya intitulé *Snow Crystals: Natural and Artificial*, a été la forme choisie pour l'insigne. Depuis, il représente notre patrimoine nordique et notre diversité, puisqu'il n'existe pas deux flocons identiques.

## Qui est admissible?

L'Ordre du Canada reconnaît des citoyens de tous les milieux de la société. Vous pouvez soumettre la candidature de :

- Tout Canadien vivant, mais les élus et les juges ne sont pas admissibles tant qu'ils sont en fonction.
- Non-Canadiens qui ont contribué de façon exceptionnelle à la vie canadienne.
- Un membre de l'Ordre pour qu'il soit promu à un grade supérieur au sein de l'Ordre. Pour être admissible à une promotion, la personne doit avoir été nommée depuis au moins cinq ans.
- Une personne dont la candidature n'a pas été retenue par le passé. Généralement, il faut attendre cinq ans pour soumettre de nouveau une demande. Communiquez avec nous si vous croyez que cela s'applique à votre demande.

### L'Ordre du Canada est-il la distinction appropriée?

L'Ordre du Canada est l'une des distinctions présentées par le gouverneur général au nom des Canadiens et des Canadiennes. Parmi les autres distinctions, notons les décorations pour actes de bravoure, les décorations pour service méritoire, la Médaille pour les bénévoles et la Médaille polaire. Il est possible que l'une d'entre elles convienne mieux aux réalisations de votre candidat. Rendez-vous au [www.gg.ca/distinctions](http://www.gg.ca/distinctions) pour plus d'information sur les distinctions honorifiques canadiennes, ou communiquez avec nous – nous vous aiderons avec plaisir.

« Rêver, se lever et agir. »

**Bernard Voyer, O.C.**  
Explorateur

## Ce dont vous avez besoin

Pour remplir le formulaire de nomination, vous aurez besoin des renseignements suivants :

- **Vos coordonnées**, pour que nous puissions rester en contact avec vous au sujet de votre mise en candidature;
- Les  **coordonnées du candidat** et sa citoyenneté;
- Les **raisons** pour lesquelles cette personne devrait être nommée;
- Un résumé des **faits saillants** de la carrière du candidat, ainsi que ses liens avec les groupes professionnels, communautaires ou sans but lucratif;
- Les coordonnées d'au moins trois personnes au fait des contributions du candidat et qui pourront fournir des **références**.

*Cette reconnaissance proclame publiquement  
à la population canadienne que la défense des intérêts,  
l'activisme et l'altruisme se portent très bien chez nous.  
C'est merveilleux!*

**Alia Hogben, C.M.**

Travailleuse sociale

## Comment rédiger une bonne mise en candidature

La mise en candidature est l'occasion de faire état des réalisations de votre candidat. Donnez des exemples de la façon dont il a fait preuve de qualités exceptionnelles.

Une bonne mise en candidature répond aux questions suivantes :

- En quoi votre candidat se démarque-t-il de ses pairs?
- En quoi ses réalisations sont-elles supérieures aux autres dans ce domaine?
- Comment a-t-il gagné le respect de ses pairs et est-il devenu un modèle dans son domaine?
- Qu'en était-il avant que le candidat commence ses travaux? Comment la situation s'est-elle améliorée?
- Quel a été l'impact sur la société, et quelle en a été la portée?
- Comment a-t-il fait preuve de leadership continu, d'initiative, de créativité et de dévouement?

## **Pour vous guider dans le choix des références**

Vous devez vous assurer que les personnes qui fourniront des références sont au fait des réalisations du candidat. Il est plus important qu'elles puissent parler du candidat selon leur propre expérience, que d'être des personnalités publiques ou que d'occuper des postes supérieurs. Vous pouvez aussi choisir des personnes qui sont déjà des membres de l'Ordre du Canada et qui connaissent votre candidat.

La Chancellerie des distinctions honorifiques, qui fait partie du Bureau du secrétaire du gouverneur général, écrira à ces personnes. Elle pourrait aussi communiquer avec d'autres personnes ayant de l'expertise dans le domaine du candidat ou habitant une certaine région pour évaluer la candidature de façon indépendante.

## **Assurer la confidentialité**

Veuillez ne pas dire au candidat que vous proposez sa candidature et ne lancez pas de campagne épistolaire, ce qui permet d'éviter les déceptions si la candidature n'est pas retenue. De plus, la Chancellerie des distinctions honorifiques veillera à ce que les renseignements demeurent confidentiels et donc, elle répondra **seulement** aux questions de l'auteur de la mise en candidature dont le nom figure sur le formulaire en ce qui concerne l'état d'avancement d'une candidature.



## **Que se passe-t-il ensuite?**

La Chancellerie des distinctions honorifiques recevra la mise en candidature. Celle-ci fera l'objet d'un rigoureux processus de recherche pouvant durer 12 mois. La demande sera ensuite présentée au Conseil consultatif de l'Ordre du Canada. Présidé par le juge en chef du Canada, le Conseil est indépendant et apolitique. Ses membres se réunissent deux fois par an pour examiner les candidatures et formuler des recommandations au gouverneur général.

Le gouverneur général effectue les nominations à l'Ordre du Canada au nom de Sa Majesté le Roi. Les nouveaux récipiendaires de l'Ordre du Canada sont annoncés deux fois par année, le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> juillet. Durant l'année suivant leur nomination, les récipiendaires seront invités à recevoir leur insigne dans le cadre d'une cérémonie d'investiture présidée par le gouverneur général.

## **Notre engagement envers vous**

L'Ordre du Canada est respecté à l'échelle internationale parce que son processus de nomination est fondé sur le mérite, apolitique et accessible. La Chancellerie des distinctions honorifiques est déterminée à respecter entièrement ces valeurs pour chacune des candidatures.

## **Information**

Pour plus d'information sur l'Ordre du Canada, les nominations récentes ou pour consulter la base de données avec outil de recherche sur les membres, visitez [www.gg.ca/distinctions](http://www.gg.ca/distinctions). Si vous avez des questions concernant le programme, écrivez à [ordersadmin@gg.ca](mailto:ordersadmin@gg.ca) ou composez le 1-800-465-6890 (sans frais).

**Qui vous inspire? Honorez-les!**



[gg.ca/candidature](http://gg.ca/candidature) | #OrdreduCanada



/RideauHall